



## DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTÈRE

### **COMMISSION DE DISTRICT** **DU STATUT de L'ARBITRAGE saison 2017/2018**

Séance du 27 JUIN 2018      Commission restreinte téléphonique

Présents : J STEPHAN ; M PONDAVEN

#### **1 COURRIERS – MAIL**

GOURLIZON SPORTS (D1) pris note, Après vérification les 3 arbitres ont bien validé leur saison. En conséquence le club peut bénéficier de 2 mutés supplémentaires pour la saison 2018/2019 ( art 55 du statut : 1 au titre arbitre supplémentaire et 1 au titre d'une arbitre)

Joint annexe 2 annule et remplace le tableau diffusé sur le site du district le 12/06/2018

#### **5 DIVERS**

**La présente décision est susceptible d'appel, en 2<sup>ème</sup> instance, devant la commission d'appel du District 29, dans un délai de 7 jours conformément à l'article 94 des règlements de Ligue de Bretagne.**

**LE PRESIDENT COMMISSION**  
Jo. STEPHAN